

Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « **GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO** »,
Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - Tél. : **01 40 11 74 20**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 07 AVRIL 2026 à 14 Heures

au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY - Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, Hall A, au 7^{ème} étage, salle d'audience G,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à NOISY-LE-SEC (93130)**

71-73-75 rue Jean Jaurès

Cadastré Section X numéro 165 pour une contenance cadastrale de 00 hectare 13 ares 13 centiares.

Et plus précisément au **12 avenue Georges Clémenceau**

Lot numéro 35 de l'état descriptif de division : Dans le bâtiment B, escalier B, au deuxième étage à droite en sortant de l'ascenseur,

UN APPARTEMENT

de deux pièces principales comprenant selon procès-verbal de description dressé le 11 août 2025 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice associée à ROSNY-SOUS-BOIS (93110) : un couloir de distribution, un séjour, une chambre, une cuisine, un cagibi, une salle de bain, un w.-c. et **un balcon filant de 5,54 m²**.

SUPERFICIE (Loi Carrez – hors balcon) : **49,31 m²**. Et les 170/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

Lot numéro 27 de l'état descriptif de division : Dans le bâtiment B, escalier B, au premier sous-sol, **UNE CAVE** numéro trois.

Et les 5/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Jean Jaurès**, située 71-75 rue Jean Jaurès, 8-12 avenue Georges Clémenceau à NOISY-LE-SEC (93130), représenté par son syndic, le cabinet CHARLES BAUMANN sous l'enseigne IMMO CITY, dont le siège social est situé 6 rue Gaston Lauriau à MONTREUIL (93100).

Ayant pour Avocat Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « **GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO** », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 30.000 Euros (Trente mille Euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY. Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères. Fait et rédigé à PANTIN (93), le 09 février 2026. Signé : Maître Florence LOUIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/09563.
- A Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « **GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO** », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN – Tél : **01 40 11 74 20**,
- A la **SELEURL RHA**, agissant par Maître Romain HAIRON, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 2 avenue Marceau, 75008 PARIS – Tél : **01 84 60 99 01**.
- Sur le site « **avoventes.fr** »

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 26 MARS 2026 de 14 H 30 à 15 Heures.